

Paielement reclamé par UPS

Par **grant**, le **01/03/2014** à **11:49**

Bonjour , j'ai commandé sur le NET des montres pour offrir a ma femme , le site marchand se trouve hors union européenne " Chine " , le site a pris a sa charge les frais de livraison , la société UPS a été mandatée pour le transport par ce site . J'ai bien reçu le colis , le chauffeur d' UPS m'a fait signer sur sa tablette électronique et m'a remis le colis en main propre . Deux semaines après , je reçois un courrier de la société UPS , me réclamant sur une pro_facture 19.40 euros , détail 11.00 euros de TVA et 8.40 de frais annexe . Nous avons envoyé le chèque dans la journée .je trouve normal et obligatoire de payer des frais de TVA au service des douanes .

J'ai 3 questions a vous poser :

- 1 _ Sur la pro_facture de la société UPS , le service des douanes n'apparait nul part " logos officiel " est ce normal ?
 - 2 _ La société UPS est elle mandatée ou a t ' elle le droit de réclamer cette somme pour le service des douanes , j'ai eu au téléphone M'Lagrange Eric de la societe UPS 31 Toulouse , qui m'a bien précisé que le chèque de 19.40 euros devait être au nom d'UPS .
 - 3_ A quoi correspondent les frais annexes qu'ils réclament a tout le monde ? Est ce légal ? Sur tout les forums sur le net , tout le monde parle d'arnaque , c'est pour cela que je préfère poser la question a des gens compétents , qui connaissent les lois .
- Dans l'attente de votre réponse , je vous souhaite une belle journée.
Cordialement , M'Valverde Bruno .